

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 22

Buchbesprechung: Nécessité d'une place forte fédérale pour la défense de la Suisse
[Félix Fonton]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécessité d'une place forte fédérale pour la défense de la Suisse, par un ami de ce pays. — Broch. in-8. Librairie Martignier et Chavannes, Lausanne, 1860.

Nous avons lu avec un vif plaisir cet intéressant opuscule sur une matière que nous avons plusieurs fois abordée nous-même avec des conclusions analogues. L'auteur, qui veut bien laisser sous le voile de l'anonyme un nom favorablement connu dans le monde diplomatique et militaire, traite son sujet en juge éclairé et impartial autant qu'en écrivain élégant. Il a vu la guerre et ses chances en maints pays ; il voyage ; un vent heureux l'a conduit dans notre Suisse qu'il connaît et qu'il aime, et c'est à ces divers titres que, dégagé de nos préjugés de routine, il signale consciencieusement à notre attention un vice qui frappe en général toute personne compétente examinant notre édifice militaire au-dedans après l'avoir regardé du dehors.

M. X...., observateur intelligent, a dû bientôt voir qu'un élément essentiel nous fait défaut. Il nous manque un centre de force, un point militaire tellement choisi et constitué que chacun puisse dire « Voilà le cœur de notre organisme national et militaire ; voilà le siège de la puissance et de la vie du pays. Tant que ce point sera en notre pouvoir nous serons un Etat ; une fois perdu, nous ne sommes plus que des débris. Aussi voyez ! ce point est si bien fortifié que nous sommes sûrs qu'il restera entre nos mains courageuses jusqu'à la dernière extrémité. »

Sans doute dans une république, et surtout dans une Confédération de républiques à milices souveraines, une telle forteresse, réminiscence des Zwing-Uri, dirait-on, est difficile à ériger. On y confond trop les exigences de la paix avec celles de la guerre ; les idées de concentration militaire avec celles de centralisation politique ; on y redoute l'organisation réelle de la force nationale comme un péril pour les libertés cantonales et communales ; on n'y souffre pas de ville ou de localité prédominante, et, prétendant même que notre nation républicaine doit avoir un cœur dans tous ses membres, on veut autant de centres que de cantons ou de demi-cantons. Superbes maximes peut-être pour la vie civile, mais qui ne sauraient s'appliquer à la conduite de bonnes opérations en campagne !

Fort heureusement les militaires n'ont pas l'obligation de s'arrêter à ces beaux arguments. Nous avons une armée suisse ; donc nous devons, pour nous en servir utilement à la guerre, l'entourer des institutions qui lui assurent un rôle sérieux. Or, la fondation d'une place forte fédérale pouvant servir de base d'opérations, de pivot central et de camp de refuge dans toutes les hypothèses et contre toutes nos frontières, est la première chose nécessaire à une troupe, après un bon état-major.

Sans place centrale sur laquelle l'armée puisse appuyer ses mouvements, d'où elle tirera ses subsistances, ses munitions, ses renforts en hommes, en chevaux et en matériel qu'on y aura concentrés d'avance ; dans laquelle le gouvernement, les caisses publiques, les parcs, les arsenaux, les fonderies, les ateliers pourront être mis en sûreté ; sans cette place on n'a, même avec la meilleure armée du monde, que la moitié d'une force militaire réelle, et il faut renoncer à faire la guerre sérieu-

sement au-delà de quelques jours. On pourra bien tirer de fins coups de fusils et de carabine à droite et à gauche, fournir de belles défenses locales, livrer peut-être une affaire décisive, si l'ennemi ne nous traîne pas en longueur, et avoir ensuite des corps plus ou moins isolés rivalisant d'héroïsme entr'eux dans une suite de combats partiels, mais tout cela ne saurait mener à de grands résultats ni s'appeler *faire la guerre*. Sans prétention, on peut demander mieux d'un effectif comme le nôtre, en admettant qu'il soit conduit par un état-major tant soit peu capable. Avec les avantages tactiques que nous offre notre sol, nous devons pouvoir livrer au moins trois grandes affaires contre un ennemi supérieur avant d'être à bout d'haleine ; mais cela ne se peut, soyons-en sûrs, que moyennant l'appui, en arrière de l'armée, d'une place solide et bien approvisionnée, de laquelle il s'agira, bien entendu, de ne pas se laisser couper.

C'est ce que l'auteur de la brochure fait comprendre par des raisonnements empruntés tour à tour à la politique, à la stratégie et à la tactique. Il n'entre pas dans les détails de la question, qui mèneraient fort loin, on le comprend ; mais ce qu'il en dit, et quoiqu'on puisse fort bien aussi contester quelques-unes de ses assertions, est suffisamment explicite pour faire réfléchir nos militaires et nos hommes d'Etat.

M. X.... choisirait, par exemple, les environs de Sempach pour l'emplacement de la forteresse, sans se prononcer cependant d'une manière absolue. Nous pensons à cet égard que Lucerne, centre politique déjà formé, serait plus naturellement indiqué.

Nous ne goûtons guère ses observations finales concernant le défaut d'habitude de la bayonnette que nos troupes pourraient compenser par l'appui de fortifications ; quoique justes en elle-mêmes, elles se rapporteraient mieux à des retranchements de postes avancés qu'à la fondation d'un pivot stratégique. Quand les murs de la grande place entreront directement en action, les troupes auront eu déjà maintes fois l'occasion de manier la bayonnette. Avant que le canon de Vérone, l'an dernier, fût appelé à fonctionner, cinq affaires s'étaient déjà livrées.

Nous ne saurions non plus admettre, avec M. X., que le canton de Vaud doive être considéré comme étant tout entier à la merci de son puissant voisin de l'ouest, ni que le corps principal d'opérations ennemi dût toujours arriver, de cette direction, par la partie du nord du Jura. Mais ce sont là des accessoires qui n'ôtent rien au mérite des conclusions.

Nous reviendrons sur cet important objet ; en attendant nous devons remercier l'auteur d'être venu en nantir notre public et d'avoir dans ce but mis au service d'une exposition de bons principes militaires, un savoir, un jugement, un esprit élevé qu'on rencontre trop rarement dans la presse suisse et auxquels même ses contradicteurs, s'il s'en trouve, seront obligés de rendre pleine justice.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.